

Plan annuel intégré du Secrétariat pour 2021, dans le cadre du Plan triennal approuvé pour 2019-2021

Mesure requise :

Le Comité permanent est invité à prendre note du Plan annuel intégré du Secrétariat pour 2021 et à l'approuver, dans le cadre du Plan triennal approuvé pour 2019–2021, qui reflète la structure et la présentation adoptées dans la Décision SC54-10.

1. Le Plan annuel pour 2021 et le Plan triennal pour 2019-2021 (PA/PT) qui figurent dans l'Annexe 1 du présent document regroupent les efforts du Secrétariat en vue d'intégrer et de simplifier les plans de travail annuel et triennal, ainsi que le Plan d'action CESP, dans un seul cadre, selon la volonté du Comité permanent exprimée dans la Décision SC53-07. Il s'appuie sur la structure révisée, proposée par le Secrétariat et approuvée par le Comité permanent dans la Décision SC54-10. Avec sa présentation et sa structure révisées, élaborées en 2019, le cadre permet de suivre les fonctions et les engagements principaux du Secrétariat et de garantir la réponse aux requêtes reçues des Parties contractantes.
2. Le PA/PT est le résultat d'un processus participatif qui a rassemblé tous les membres du personnel du Secrétariat de la Convention sur les zones humides, du 9 au 23 février 2021. Compte tenu des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, c'est un processus à distance qui a été conçu et mené à bien au fil de six séances virtuelles distribuées sur trois semaines. Cinq séances ont été organisées avec l'Équipe responsable de l'administration (ERA) pour l'examen du PA 2020 et la révision du PA 2021. Les réflexions qui en sont issues, ainsi qu'un projet de PA 2021, ont ensuite été présentées au personnel du Secrétariat dans son entier, pour révision et approbation. Le processus remplit l'engagement du Secrétariat à conduire un examen de fin d'année officiel pour évaluer les activités du PA 2020, identifier toute lacune dans la mise en œuvre et tirer des enseignements pouvant permettre d'améliorer les travaux de l'année suivante. L'accent a été délibérément mis sur les adaptations et la souplesse que les défis de la pandémie de COVID-19 ont exigé du Secrétariat tout au long de l'année 2020 et la nécessité de préparer des scénarios abordant les incertitudes de 2021.
3. Le processus d'analyse a fait ressortir que 2020 a été une année très réussie pour le Secrétariat du point de vue de l'application du PA 2020, malgré les difficultés posées par la COVID-19. Certaines activités n'ont pas pu être réalisées comme prévu, compte tenu des restrictions sur les voyages, notamment l'organisation de réunions présentielles du Comité permanent et du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST), les Missions consultatives Ramsar (MCR) et l'appui aux Parties nécessitant un déplacement. Le Secrétariat a adapté son mode de travail, rapidement adopté de nouvelles solutions technologiques qui ont permis d'améliorer la communication et l'engagement, les efforts de renforcement des capacités et le soutien aux processus des Parties avec des outils virtuels de prise de décisions, notamment une réunion

intersessions virtuelle du Comité permanent en juin 2020. Les entraves imposées aux conditions de travail, notamment la suspension des voyages, ont mis en valeur et renforcé les investissements consacrés à une approche coordonnée, à l'échelle du Secrétariat, à la simplification permanente des processus de travail et des procédures de fonctionnement normalisées (PFN), au recours à des solutions technologiques et à l'attribution des ressources pour l'exécution des tâches demandées par les Parties contractantes. Les possibilités de sensibilisation ont fortement progressé, y compris du point de vue de la participation des Parties aux activités de renforcement des capacités, de la participation du grand public aux campagnes de communication et aux activités et des contributions permettant de faire progresser les synergies et les échanges entre les Accords multilatéraux sur l'environnement (AME) pertinents et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ([Résolution XIII.7](#)). Ainsi, le Secrétariat a réalisé la plupart de ses activités planifiées, en particulier par des moyens novateurs.

4. L'évaluation des réalisations tient compte des coûts engendrés par les nouveaux modes de travail imposés par les restrictions liées à la COVID-19. Tout comme les réalités auxquelles font face les Parties contractantes, le personnel du Secrétariat a ressenti le fait que travailler dans un environnement virtuel demande plus de temps que travailler en présentiel. Conformément aux orientations publiées par les autorités suisses, le personnel du Secrétariat a télétravaillé pendant la majeure partie de l'année, et l'équipe a fait de son mieux pour s'adapter et relever ce défi. En l'absence de réunions présentiels, le personnel a eu toutefois le sentiment de perdre le contact entre collègues et avec les Parties et les groupes de travail. Le niveau d'incertitude reste cependant élevé car les contraintes liées à la COVID-19 n'ont pas disparu en 2021.
5. À la lumière de ce qui précède, le plan de travail annuel présente les activités du Secrétariat selon les décisions prises par les organes directeurs à la date à laquelle le présent document est publié, y compris les réunions planifiées du Comité permanent et de la Conférence des Parties contractantes en 2021. Le Secrétariat a examiné différents scénarios et continuera de s'adapter si les contraintes liées à la pandémie ne sont pas levées. Bien des changements pourraient contribuer à améliorer l'efficacité à l'avenir (par exemple, l'utilisation de webinaires pour renforcer l'engagement et le renforcement des capacités) mais il reste des questions sur les activités qui demandent des voyages du personnel du Secrétariat, comme les MCR. Le Secrétariat estime également, compte tenu des efforts plus intenses requis dans le contexte du télétravail et des défis mentionnés ci-dessus, qu'il devra continuer de prioriser et de cibler des activités figurant dans le plan de travail pour utiliser ses ressources limitées de la manière la plus efficace qui soit. Il accordera aussi une attention particulière au bien-être du personnel.

Annexe 1

Plan annuel du Secrétariat pour 2020 et Plan pour la période triennale 2019-2021

****S1 = Scénario 1 ; S2 = Scénario 2** ; SG = Secrétaire générale ; SGA = Secrétaire général adjoint ; DSP = Directeur, Science et Politiques ; CP = Comité permanent ; CPr = Conseiller principal ; Comms = Équipe de communication ; AF = Administrateur des finances ; RMR = Responsable de la mobilisation des ressources ; RH = Ressources humaines ; ERA = Équipe responsable de l'administration. Seuls les cadres sont mentionnés mais tout le personnel contribuera aux résultats spécifiques. NA = non administratif ; SRD = sous réserve des ressources disponibles

Fonction : 1. SERVICES AUX ORGANES DIRECTEUR ET SUBSIDIAIRE ET AUX CONFÉRENCES	BUT : Le Secrétariat veille à l'exécution efficace des processus de prise de décisions et de responsabilisation pour soutenir les Parties contractantes (PC).
---	---

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
1.1 Réunions des organes directeurs et subsidiaires organisées et facilitées, y compris logistique, documentation, établissement de rapports, appui aux conférences, et appui et conseils au président et autres membres. Activités des organes soutenues (y compris COP, CP, GEST, pré-COP, Groupes de travail). Article 8 a. de la Convention ; Règlement	Organisation de réunions selon des exigences spécifiques et en temps utile : <ul style="list-style-type: none"> • 57-61^e Réunions du CP • 22-24^e réunions du GEST • COP14 • Groupes de travail si nécessaire Organes directeur et subsidiaire établis, et soutien apporté à leur fonctionnement.	Organiser et faciliter : <ul style="list-style-type: none"> • 22^e réunion du GEST • 57^e Réunion du CP • Comité exécutif • Groupes de travail, y compris : Gestion, Plan stratégique (PS), Statut d'observateur, Efficacité, Initiatives régionales (IRR), Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. 	Organiser et faciliter : <ul style="list-style-type: none"> • 23^e réunion du GEST • 58^e Réunion du CP • Comité exécutif • Groupes de travail, y compris : Gestion, PS, Statut d'observateur, Efficacité, IRR, Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. 	Organiser et faciliter : <ul style="list-style-type: none"> • 24^e réunion du GEST (virtuelle) • 59^e Réunion du CP • COP14 • Groupes de travail du Comité exécutif : Gestion, PS, Statut d'observateur, Efficacité, IRR, Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. Continuer d'appliquer de nouvelles connaissances	Organisation de réunions selon des exigences spécifiques et en temps utile, et appui du Secrétariat. Enquêtes de satisfaction et réactions des participants intégrées aux futures réunions.	SGA/CPr Amériques	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget	
intérieur, notamment Articles 26 et 27 ; et Résolutions XIII.4 , XII.5 , XIII.5 , XIII.8 , XIII.9 , XIII.18 .				et solutions pour organiser virtuellement des réunions et/ou la prise de décisions, comme dicté par l'évolution des restrictions liées à la COVID.				
		Analyser les implications des réunions conjointes du CP et du GEST (Résolution XIII.8).	Organiser une séance spéciale sur les inventaires à la 58 ^e Réunion du CP, avec la participation du GEST (Décisions SC57-25, SC57-54).	S1 : Mettre à jour les inventaires à la 59^e Réunion du CP (Décisions SC57-25, SC57-54). S2 : Pourrait organiser le CP virtuellement si les dates de juin de la 59^e Réunion du CP sont transformées en séances d'information.	Séance organisée, adaptée aux possibilités et à la planification de la 59 ^e Réunion du CP	DSP/CPr Amériques	Administratif	
		Organiser une réunion préparatoire pour les nouveaux membres du CP (Résolution XIII.4).	Aucune action jusqu'en 2021	Pas d'action jusqu'en 2022.			CPr Amériques	Administratif
		Établir la composition du GEST (Résolution XII.5).	Activité réalisée	Appui au GEST pour l'élaboration de projets de résolutions et suivi post-COP14.	Groupe soutenu et décisions suivies	DSP	Administratif	
		Mener à bien le processus de nomination pour le Groupe de surveillance	Activité réalisée	Aucune action pour 2021.	Groupe soutenu et décisions suivies	DSP	Administratif	

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
		des activités de CESP (Résolution XIII.5) pour décision à la 57 ^e Réunion du CP, et appuyer son fonctionnement.					
		Appuyer la création d'un Groupe de travail sur les IRR à la 57 ^e Réunion du CP (Résolution XIII.9).	Poursuivre le soutien au Groupe (voir ci-dessous)	Poursuivre le soutien au Groupe jusqu'à la COP14 et soumettre des directives opérationnelles.	Groupe soutenu et directives opérationnelles soumises à la COP14	CPr Asie /CPr Afrique	Administratif
		Encourager l'égalité entre les sexes aux réunions de la Convention et renforcer les capacités des délégués (Résolution XIII.18 par. 16).	Continuer d'encourager les PC à prendre en compte l'égalité entre les sexes à tous les événements et inclure la mesure de l'égalité entre les sexes dans les rapports du Secrétariat.	Continuer d'encourager les PC à prendre en compte l'égalité entre les sexes dans toutes les activités et inclure une mesure de l'égalité entre les sexes dans les rapports du Secrétariat.	Égalité entre les sexes encouragée dans les invitations aux réunions de la Convention.	SGA	NA (assuré)
			Élaborer des orientations pour les PC sur l'intégration de la question de l'égalité entre les sexes et assurer le renforcement des capacités des délégués à la 58 ^e Réunion du CP en matière d'égalité entre les sexes.	Présentation d'orientations sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans le cadre d'un webinaire. Préparer, pour la 59 ^e Réunion du CP, un document de propositions à examiner à la COP14.	Orientations élaborées et nombre de délégués ayant reçu une formation (webinaires en 2021). Soumission du document à la 59 ^e Réunion du CP pour décision.	CPr Asie /DSP	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
			Rapport à la 58 ^e Réunion du CP sur l'égalité entre les sexes.	Inclure des données sur l'égalité entre les sexes dans le rapport de la SG à la 59 ^e Réunion du CP et à la COP14.	Rapport au CP sur les changements relatifs à l'égalité entre les sexes entre les 57 ^e et 58 ^e Réunions du CP.	CPr Asie/DSP	Administratif
1.2 Appui fourni aux Parties contractantes (PC) pour les aider à suivre la mise en œuvre du Plan stratégique (PS) à travers leurs Rapports nationaux et à examiner le PS. Résolutions XIII.5 , XIII.13 , XIII.18	Les PC ont soumis leur rapport national. Rapport sur l'application mondiale de la Convention présenté à la COP14.	Préparer une proposition pour la 57 ^e Réunion du CP sur la présentation révisée des rapports nationaux, en tenant compte des décisions sur les tourbières et sur l'égalité entre les sexes (Résolution XIII.13 par. 22, Résolution XIII.18 par. 22).	Fournir un appui aux PC pour la préparation des rapports nationaux pour la COP14.	Suivi et appui pour la soumission des Rapports nationaux pour la COP14. Préparation du Rapport sur l'application mondiale pour la COP14.	Orientation, formation et webinaires organisés. Sensibilisation renforcée aux outils et au contenu des rapports nationaux. Rapport à la COP14	Tous les CPr	Administratif
	Révision proposée du PS préparée.	Aider le Groupe de travail sur le plan stratégique à réviser le PS, conformément au processus décrit dans la Résolution XIII.5 .	Présenter le projet de révision à la 58 ^e Réunion du CP. Achever la révision finale pour la 59 ^e Réunion du CP et la présentation à la COP14.	Rapport final à la 59 ^e Réunion du CP et projet de résolution pour la COP14.	Poursuite du processus conformément à la Résolution XIII.5 .	CPr Europe	Administratif
1.3 Engagement renforcé avec les PC.	Engagement renforcé avec les PC dans les capitales et les missions à Genève.	Améliorer les relations avec les missions des PC à Genève.	Organiser une réunion d'information des missions basées à Genève avant la 58 ^e Réunion du CP.	Organiser des séances d'information mondiales virtuelles avant la 59 ^e Réunion du CP et/ou pour le 50 ^e anniversaire.	Organisation de la réunion d'information à Genève.	SG/SGA	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
			Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à renforcer les contacts et le dialogue avec les missions basées à Genève.	Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à renforcer les contacts et le dialogue avec les missions basées à Genève.	Nombre de réunions avec les missions basées à Genève.	Tous les CPR	Administratif
		Améliorer les relations avec les AA/CN dans les capitales.	Le Secrétariat maintient les relations avec les AA/CN dans les capitales.	Le Secrétariat maintient les relations avec les AA/CN dans les capitales, en s'adaptant au dialogue virtuel.	Réunions avec les AA/CN dans les capitales (y compris dans le cadre de visites dans les pays ou les régions, ou de rencontres virtuelles).	ERA	Administratif
1.4 Améliorer l'efficacité des processus opérationnels des organes directeurs et subsidiaires de la Convention. Résolutions XIII.3 , XIII.4 , XIII.9 et Décision SC55-12 .	Proposition d'examen de toutes les résolutions et décisions précédentes (validité, applicabilité, cohérence, contradictions, etc.) élaborée, avec des recommandations aux 57 ^e et 58 ^e Réunions du CP, et processus soutenu.	Préparer une proposition pour la 57 ^e Réunion du CP sur l'examen de toutes les résolutions et décisions précédentes, et suivi de sa décision (Résolution XIII.4).	Le processus se poursuit conformément aux instructions de la Décision SC57-19, des décisions de la 58 ^e Réunion du CP et de la Résolution XIII.4.	Proposition révisée présentée à la 59 ^e Réunion du CP. Suivi des décisions de la 59 ^e Réunion du CP.	Proposition présentée à la 59 ^e Réunion du CP, reflétant les commentaires de la 58 ^e Réunion du CP.	SGA	Administratif
		Examiner les résolutions et décisions sur les IRR pour étude par le Groupe de travail sur les IRR (GT IRR) et faire une présentation à la 58 ^e Réunion du CP (Rés. XIII.4 par. 30).	Mettre à jour l'analyse juridique des IRR, soutenir le GT IRR et faire rapport à la 58 ^e Réunion du CP.	Appui du Secrétariat au GT IRR pour la préparation de projets de résolutions pour la 59 ^e Réunion du CP et la COP14.	Soutien fourni au GT IRR.	SGA /Conseillère juridique	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
	Examen du Règlement intérieur mené à bien, y compris recommandations aux 57 ^e et 58 ^e Réunions du CP.	Élaborer une proposition d'examen du Règlement intérieur (Résolution XIII.4) qui sera soumise à la 57 ^e Réunion du CP pour décision et suivi.	Réviser le Règlement intérieur pour la 58 ^e Réunion du CP avec les contributions reçues des Parties. Suivre les décisions de la 58 ^e Réunion du CP en matière de préparation de la COP14.	Présenter le Règlement intérieur à la 59 ^e Réunion du CP, avec les contributions des Parties. D'après les commentaires de la 59 ^e Réunion du CP, rédiger le Règlement intérieur pour la COP14.	Règlement intérieur révisé soumis à la 59 ^e Réunion du CP pour de nouvelles orientations. Décisions de la 59 ^e Réunion du CP intégrées à la préparation de la COP14.	SGA /Conseillère juridique	Administratif Administratif
	Proposition préparée avec des options relatives au statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) et pour la participation du Secrétariat aux manifestations pertinentes organisées par système des Nations Unies.	Préparer des options relatives au statut d'observateur auprès de l'AGNU pour la 57 ^e Réunion du CP avec les PC intéressées (Décision SC55-12).	Soutenir le Groupe de travail sur le statut d'observateur et soumettre un rapport à la 58 ^e Réunion du CP. Faire appel à un consultant pour l'analyse juridique des options.	Soutien au GT et deuxième consultation potentielle et préparation de rapport pour la 59 ^e Réunion du CP et de projet de résolution éventuel pour la COP14. Deuxième consultation potentielle pour 2021 (en attente de l'approbation du CP).	Groupe de travail soutenu. Rapport soumis à la 59 ^e Réunion du CP et peut-être à la COP14. Deuxième consultation menée à bien.	SG SG	Administratif Administratif
	Suppression de certains groupes de travail appuyée.	Demander des rapports aux présidents des organes subsidiaires supprimés par la COP (Résolution XIII.3) à fournir à la 57 ^e Réunion du CP.	Activité réalisée.	Activité réalisée.		SG	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
	Nouvelles Parties contractantes à la Convention.	Encourager l'adhésion par le biais des PC, des OIP et d'autres partenaires. (Résolutions VI.16 et 4.5).	En cours.	En cours.	Nouveaux candidats à l'adhésion soutenus.	ERA	Administratif
	Appui fourni pour mettre en œuvre la stratégie linguistique.	Aider les PC intéressées à mettre en œuvre la stratégie linguistique de la Résolution XIII.6 et à mobiliser des ressources à cet effet.	Poursuivre le soutien à la stratégie linguistique de la Résolution XIII.6. Publier d'autres traductions de la Convention par les Parties sur le site web, en tant que documents qui ne sont pas dans les langues officielles de la Convention.	Appui continu à la stratégie linguistique de la Résolution XIII.6 . Continuer de mettre à disposition les documents traduits et fournis par les Parties.	Progrès relatifs à la stratégie linguistique. Publication sur le site web de documents fournis par les PC dans des langues autres que les langues officielles de la Convention.	SGA SGA	NA NA

Fonction : 2. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES	BUT : Le Secrétariat veille à la gestion efficace et responsable des ressources, conformément aux politiques et procédures de l’UICN.
---	---

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
2.1 Gestion assurée des ressources humaines du Secrétariat, conformément aux politiques et normes de l’UICN, y compris : soutien à la structure organisationnelle/recrutement ; fournir des conseils en RH ; soutenir la gestion des performances ; soutenir le personnel dans son travail ; garantir la mobilisation du personnel.	Conformité avec la politique et les normes de l’UICN en matière de RH. Prestation continue des services de RH.	Gestion opportune et efficace des ressources humaines.	Poursuivre l’activité.	En cours.	Gestion des ressources humaines en conformité avec les politiques, procédures et normes de l’UICN en matière de RH.	RH/ERA	Administratif
		Mise en œuvre de la politique de compensation et du cadre de compétences de l’UICN.	Mettre en œuvre le cadre de compétences en attendant l’achèvement du cadre de l’UICN.	Le cadre de compétence attend la décision de l’UICN. Application des nouvelles lignes directrices sur la compensation et la gestion des compétences	Veiller à la mise en œuvre des cadres révisés et des orientations de l’UICN adaptées au Secrétariat Ramsar. Lignes directrices mises en œuvre.	RH/SG	Administratif
		Analyse de la pertinence pour Ramsar des nouvelles initiatives de l’UICN relatives aux RH, et de leur coût.	Poursuivre l’activité.	En cours.	Nouvelles initiatives pertinentes relatives aux RH identifiées et mises en place dans les limites des coûts.	RH/SG	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
	Ressources humaines du Secrétariat mises en valeur.	Organisation et prestation d'une formation, conformément à l'évaluation des besoins de 2017.	Mettre à jour l'évaluation des besoins de formation.	Identifier les besoins et continuer de fournir des possibilités de formation pour y répondre. Processus de développement du leadership pour l'ERA se poursuit en 2021.	Évaluation des besoins de formation mise à jour, et plan pour les ressources humaines du Secrétariat élaboré et mis en œuvre.	RH/SG	Administratif
		Prestation d'une formation concernant l'égalité entre les sexes (Résolution XIII.18 , par. 17).	Activité réalisée.	Renforcer la formation concernant l'égalité entre les sexes par des orientations et une formation destinées aux Parties.		RH/CPr Asie	NA
	Résultats du sondage sur la mobilisation du personnel.	Concevoir un sondage sur la mobilisation du personnel en 2019.	Concevoir et effectuer un sondage sur la mobilisation du personnel.	Examiner les possibilités de tirer parti du développement d'outils en cours à l'UICN et du moment où l'UICN déploiera une nouvelle enquête sur la mobilisation du personnel.	Options explorées, adaptation aux besoins du Secrétariat et de son personnel, en tirant parti de l'UICN et de ses outils.	RH/SG	Administratif
				Veiller à ce que le Secrétariat tire parti de l'approche de l'UICN pour aborder le bien-être du personnel lié à la COVID et au télétravail.	Le Secrétariat conçoit des moyens de mieux surveiller le bien-être du personnel ; appui offert au personnel s'il y a lieu.		

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
2.2 Gestion financière et des achats efficace et efficiente du Secrétariat, conformément aux politiques et normes de l'UICN, y compris : gestion des ressources financières comprenant la préparation et le suivi des budgets annuels, audit, contributions annuelles, gestion des fonds non administratifs et rapports, gestion des voyages et des contrats, gestion des accords de services avec l'UICN. Résolution XIII.2, SC53-33 et SC55 Doc.8.2.	Conformité aux normes financières de l'UICN.	Gestion opportune et efficace du budget administratif et non administratif.	En cours.	En cours.	Gestion du budget administratif et non administratif en conformité avec les normes de l'UICN.	AF/ERA	Administratif
	Comptes vérifiés et suivi approprié de la lettre à l'administration.	Préparation des documents financiers pour la 57 ^e Réunion du CP.	Préparer les documents financiers pour la 58 ^e Réunion du CP.	Préparer les documents financiers pour la 59 ^e Réunion du CP. S1 : Nouveau budget triennal présenté pour approbation par la COP14. S2 : Organisation d'une COP extraordinaire pour approuver le nouveau budget triennal et d'autres questions sensibles au temps.	Comptes vérifiés pour 2020 et rapport du Secrétariat sur la gestion financière présenté à la 59 ^e Réunion du CP. Budget triennal approuvé par la COP14. Budget triennal approuvé par la COP extraordinaire.	AF/SG	Administratif
	Réponse aux demandes spécifiques du CP et de la COP.	Mise en œuvre des recommandations de l'examen des finances non administratives (y compris contrôles internes) (SC55 Doc.8.2), conformément à la décision SC53-33 .	En cours.	En cours.	Présentation à la 59 ^e Réunion du CP.	AF/SG	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
		Versement aux IRR africaines de contributions volontaires du fonds africain de contributions volontaires, conformément à la Résolution XIII.2 .	Fournir aux représentants régionaux africains les propositions reçues d'IRR en Afrique pour une décision relative au versement du fonds africain de contributions volontaires en 2020.	En cours.	Versement de fonds réalisé, conformément à la décision et aux rapports reçus.	AF/CP Afrique	Administratif
		Suivi des arriérés de contributions des PC (Résolution XIII.2).	En cours. Soumettre à la 58 ^e Réunion du CP une proposition d'approbation de groupe relative à l'audit des arriérés de contributions.	Décisions de la 58 ^e Réunion du CP appliquées.		AF/ERA	Administratif
2.3 Les systèmes de gestion de l'information et des nouvelles technologies tenus à jour afin d'aider le Secrétariat à appuyer les PC. Résolutions XIII.2 et XIII.4 .	Changer les solutions technologiques accroît l'efficacité et l'efficience du Secrétariat et de son soutien aux PC.	Transfert du site web de la Convention vers un nouvel hébergeur.	Optimiser la nouvelle infrastructure et envisager d'autres améliorations.	Continuer d'identifier et d'analyser d'autres améliorations.	Rapidité et fiabilité du site web de la Convention	SGA	Administratif
		Ajout de fonctionnalités à la plateforme GRC (gestion des contacts) existante, selon les besoins.	Envisager de poursuivre l'amélioration de la plateforme et des fonctionnalités.	Continuer d'identifier et d'analyser d'autres améliorations.	Paramètres de mesure de la GRC.	DSP	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
		Utilisation de nouvelles solutions technologiques permettant au Secrétariat de soutenir les PC efficacement et effectivement (Résolution XIII.2).	Gérer activement le SISR et envisager d'autres améliorations. Améliorer les solutions technologiques actuelles et en déployer de nouvelles pour les fonctions centrales du Secrétariat, telles que renforcement des capacités, fourniture d'orientations techniques et diffusion de matériel (Résolution XIII.4 par. 29 et 30).	Continuer de gérer activement le SISR et envisager d'autres améliorations. Profiter des réussites technologiques de 2020, continuer l'adaptation aux restrictions liées à la COVID et gérer les activités et les processus à distance.	SISR opérationnel et amélioré comme demandé. Le Secrétariat améliore les processus en utilisant efficacement les nouvelles technologies disponibles. Les Parties bénéficient des systèmes mis en place, tels que l'inscription aux événements, les lettres d'information ou les réunions en ligne.	DSP/RMR	Administratif
2.4 Processus et systèmes adaptés au but visé et soutenant les travaux du Secrétariat et des PC élaborés et mis à jour.	Les processus et systèmes du Secrétariat répondent aux besoins de transparence et de responsabilisation.	Maintien de la transparence et de la responsabilisation de l'administration et de la gestion du Secrétariat.	En cours.	En cours.	Publication en temps voulu de documents et rapports pertinents sur le site web de Ramsar (Résolution XIII.2).	SG/ERA	Administratif
Résolution XIII.2 et rapport SC54.	Élaboration et mise en place des procédures de fonctionnement normalisées (PFN).	Mise en place de PFN pour normaliser et améliorer l'efficacité du travail du Secrétariat et son engagement auprès	En cours.	En cours.	PFN en place pour les fonctions centrales du Secrétariat (Rapport SC54 Annexe 2).	SGA/ERA	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
		des CP, tout en renforçant la mémoire institutionnelle.					

Fonction : 3. APPUI À LA MISE EN ŒUVRE	BUT : Le Secrétariat soutient les PC, directement et par son influence, par l'intermédiaire et avec d'autres acteurs, pour appliquer la Convention conformément aux instructions de la COP.
---	---

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
3.1 Liste des zones humides d'importance internationale : Les PC bénéficient d'un appui pour l'inscription et la mise à jour de l'information sur les Sites Ramsar et pour répondre aux changements dans les caractéristiques écologiques des sites. Tenir à jour la Liste des zones humides d'importance internationale et informer les PC de son évolution et de tout changement. Convention de Ramsar, Article 8	Rapports à la COP14 et au CP (chaque année).	Gérer le SISR et mettre à jour les informations sur les Sites Ramsar.	Activité en cours. Envisager d'améliorer encore les processus internes dans un souci d'efficacité.	Gérer le SISR et mettre à jour l'information sur les Sites Ramsar.	SISR géré et informations mises à jour. Processus internes simplifiés pour une plus grande efficacité. Réponse rapide aux demandes.	CPr Europe /SGA/DSP	Administ ratif
		Fournir un soutien et des avis aux PC sur la façon d'inscrire les Sites Ramsar et de mettre à jour les informations les concernant.	Activité en cours. Envisager d'améliorer encore les processus internes dans un souci d'efficacité.	Réexaminer la présentation de la formation / des webinaires proposés aux Parties et veiller à fournir en permanence des formations / webinaires sur les besoins identifiés par les PC. (Voir 3.4).	Nombre de formations/webinaires , nombre de participants		
		Conseils et soutien aux PC sur les cas relevant de l'Article 3.2, du Registre de Montreux, la priorité étant accordée aux sites les plus anciens (Résolution XIII.10 par.	Activité en cours. Envisager d'améliorer encore les processus internes dans un souci d'efficacité.	En cours. Explorer les moyens de soutenir les PC.	Tous les cas pertinents sont traités. L'amélioration des processus conduit à une plus grande efficacité.	CPr Europe	Administ ratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
		18, Résolution XIII.11 par. 19).					
		Établir une procédure du Secrétariat sur la manière de traiter les rapports reçus relevant de l' Art. 3.2 et de progresser à cet égard.	Activité en cours.	En cours. Examiner les procédures existantes afin de parvenir à une approche révisée et systématique des rapports Article 3.2 ouverts.	Procédure relevant de l'Art. 3.2 rationalisée et traduite en PFN.	SGA	Administratif
		Organiser des Missions consultatives Ramsar (MCR) sur demande, et recueillir des fonds si nécessaire (Résolution XIII.11 par. 17), la priorité étant accordée aux sites connaissant des problèmes similaires à ceux d'autres sites (Résolution XIII.11 par. 11).	Activité en cours. Envisager d'améliorer encore les processus internes dans un souci d'efficacité.	Pour les MCR requises, lorsqu'il n'est pas possible de voyager en raison de la COVID, le travail préparatoire commencera virtuellement. Explorer les moyens utilisés par d'autres AME pour s'adapter aux restrictions de voyage liées à la COVID et aux considérations de prudence pour les participants aux MCR.	S1 : MCR préparées, fonds recueillis, MCR et suivi mis en œuvre. S2 : Autres moyens élaborés pour adapter les MCR aux restrictions de voyage liées à la COVID. Procédure MCR produite en interne et traduite en PFN.	SGA	NA
		Préparer, avec le GEST, des orientations opérationnelles pour les MCR à soumettre à la 57 ^e Réunion du CP	Activité réalisée.	Activité réalisée.		CPr Europe/DS P	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
		(Résolution XIII.11 par. 15, 19 et Annexe 1).					
		Préparer le rapport annuel sur l'état de la Liste de Ramsar pour la 57 ^e Réunion du CP.	Préparer le rapport annuel sur l'état de la Liste de Ramsar pour la 58 ^e Réunion du CP.	Préparer le rapport annuel sur l'état de la Liste de Ramsar pour la 59 ^e Réunion du CP.	Document soumis à la 59 ^e Réunion du CP.	CPr Europe	Administratif
		Mettre à jour le cadre stratégique pour l'inscription de zones humides afin d'y inclure des orientations concernant les tourbières (Résolution XIII.12 par. 13).	Activité réalisée.	Activité réalisée.		SGA/SG	Administratif
		Élaborer des protocoles de transfert direct des données d'une base de données à l'autre (Résolution XIII.10 par. 25).	Pas d'activité supplémentaire selon l'intervention de la présidence du GEST à la 57 ^e Réunion du CP.	Activité réalisée.	.	CPr Europe	Administratif
3.2 Conseils techniques fournis de manière efficace, efficiente et coordonnée, conformément aux priorités établies par la COP, afin d'aider les PC à mettre en œuvre la	Les PC (CN/AA et Comités nationaux s'il y a lieu) ont établi des inventaires nationaux des zones humides. Les PC utilisent toutes les zones humides de façon	Collaborer avec les PC pour les aider à parachever les inventaires nationaux des zones humides et de l'étendue des zones humides pour rendre compte de	En cours.	Poursuivre l'appui aux Parties.	Un soutien est fourni aux PC pour leur permettre de parachever les inventaires des zones humides et la mesure de l'étendue des zones humides.	CPr Amériques /DSP	Administratif/NA

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
Convention. Inventaires, Résolutions X.15 , VIII.6 , XIII.10	rationnelle.	l'Indicateur 6.6.1. des ODD (Résolution XIII.7 par. 40), y compris les inventaires des zones humides de carbone bleu (Résolution XIII.14) et des zones humides arctiques/subarctiques (Résolution XIII.23), et l'observation de la Terre pour les inventaires et le suivi des changements, et contacter les partenaires techniques pertinents (Résolution XIII.10 par. 23).	Élaboration et lancement d'une proposition de boîte à outils, formation et collecte de fonds. Rapport sur l'état d'avancement de l'indicateur 6.6.1 soumis au DESA.	Poursuite du rapport annuel au DESA sur l'Objectif 6.6.1 et de la contribution au rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les ODD.	Proposition de boîte à outils, formation et collecte de fonds. Rapport sur l'état d'avancement de l'indicateur 6.6.1 soumis au DESA (basé sur les rapports nationaux à la COP13).		
	Les PC invitées à inclure dans leur Rapport national pour la COP14 les progrès accomplis par rapport à l'Action mondiale pour les tourbières (par. 22), l'information ventilée par sexe (Résolution XIII.18 par. 22), et l'agriculture (Résolution XIII.19 par. 27).	Adapter le modèle de présentation des rapports nationaux pour la COP14 à proposer à la 57 ^e Réunion du CP.	Activité réalisée.	Activité réalisée.		CPr Amériques /ERA	Administratif/NA

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
	Les PC intéressées ont fait l'objet d'une enquête et leurs capacités ont été renforcées pour traiter et collaborer avec les réseaux existants pour le carbone bleu (Résolution XIII.14 par. 13).	Enquêter auprès des PC intéressées et faciliter le renforcement de leurs capacités liées aux écosystèmes de carbone bleu, y compris la communication et le partage d'informations.	Sous réserve de ressources disponibles. Déterminer comment le consultant sur le carbone bleu, financé par le GEST, peut s'acquitter de cette tâche. En cours, car aucun calendrier n'est prévu dans la Résolution XIII.14.	Renforcement des capacités et/ou activités de sensibilisation fondées sur les résultats du GEST.	Engagement auprès du GIEC maintenu et soutien fourni. Rapport et note d'orientation du consultant du GEST.	DSP	Sous réserve des ressources disponibles
	Perspective d'égalité entre les sexes inscrite dans le PS et le Programme de CESP (Résolution XIII.18 par. 14).	Sur la base des orientations formulées par le GEST, aider les Parties à inscrire l'égalité entre les sexes dans le PS et le Programme de CESP.	Élaborer des orientations et organiser des séances de formation pour les PC afin d'intégrer l'égalité entre les sexes.	Lancement d'orientations sur l'égalité entre les sexes et formation en 2021. Annexe sur l'égalité entre les sexes à inclure dans l'examen du PS.	Orientations et matériel de renforcement des capacités élaboré, et formations dispensées par le Secrétariat.	CPr Asie/DSP	NA
	Procédure d'attribution du Label Ville des zones humides soutenue, et nouvelles candidatures soumises à la COP14 et acceptées.	Préparer un document sur le Label Ville des zones humides afin d'obtenir des orientations de la part de la 57 ^e Réunion du CP (Résolution XII.10) pour les activités à venir.	Recevoir, valider et transmettre les candidatures au CCI.	Planifier la cérémonie de remise des prix en coopération avec le pays hôte de la COP14.	Transmission des nominations au CCI.	SGA	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
		Suivre les orientations fournies par les Décisions SC57-24 et SC57-31			Soutien au CCI, conformément aux orientations contenues dans les Décisions SC57-24 et SC57-31		
	Les projets pour les zones humides gérés par le Secrétariat ont largement soutenu les PC et leurs activités de mise en œuvre.	Gestion de projets et de programmes comprenant : Subvention suisse pour l'Afrique, Wetlands for the Future, Nagao, Cariwet et autres.	En cours. Envisager d'améliorer encore les processus internes de gestion des subventions dans un souci d'efficacité.	En cours avec le même souci d'améliorer les processus internes et la gestion des subventions pour assurer l'efficacité. Certains destinataires des subventions accusent des retards d'application de projets liés à la COVID.	Projets mis en œuvre et gérés conformément aux exigences des bailleurs de fonds.	Tous les CPR	NA
		Préparer la procédure visant à mettre fin au programme du Fonds de petites subventions lorsque les ressources actuellement disponibles seront épuisées (Résolution XIII.2) et soutenir les projets identifiés dans la Décision SC57-51.	En cours. Recevoir les rapports de la première année et, sur la base de ceux-ci, verser la dernière tranche de financement. Préparer le rapport final pour la 59 ^e Réunion du CP.	En cours. Le suivi auprès des destinataires des subventions vise à garantir la réalisation des projets conformément aux propositions et rapports finaux reçus. Certains destinataires des subventions accusent des retards d'application de projets liés à la COVID.	Rapports de la première année reçus. Solde des fonds versé dans l'attente d'un avancement adéquat du projet.	SGA/tous les CPR	NA

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
				Rapport de situation à la 59 ^e Réunion du CP.	Rapport de situation annuel à la 59 ^e Réunion du CP		
3.3 Coopération internationale : Le Secrétariat a aidé les PC à mettre en œuvre les IRR, les projets et programmes régionaux ainsi que la gestion des sites transfrontières ; appel à propositions pour de nouvelles IRR lancé avant la COP14. Résolutions XIII.9 et XIII.2 .	CP informé annuellement sur la situation des IRR.	Préparer la mise à jour annuelle sur la situation des IRR.	Préparer la mise à jour annuelle sur la situation des IRR.	Préparer la mise à jour annuelle sur la situation des IRR.	Rapport soumis à la 59 ^e Réunion du CP et approuvé.	CPr Afrique	Administratif
	Soutien aux IRR pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans de travail (Résolution XIII.9 par. 21).	Conseiller les IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité.	Conseiller les IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité.	Conseiller les IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité	Les IRR fonctionnement conformément à la Résolution XIII.9 par. 8.	Tous les CPr	Administratif
		Soutenir les appels de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives selon les instructions (Résolution XIII.9 par. 17- à la lumière de Résolution XIII.2 Annexe 4).	Soutenir les appels de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives comme demandé (Résolution XIII.9 par. 17- à la lumière de la Résolution XIII.2 Annexe 4).	Soutenir les appels de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives comme demandé (Résolution XIII.9 par. 17- à la lumière de la Résolution XIII.2 Annexe 4).	Fonds collectés avec l'assistance du Secrétariat.	RMR/tous les CPr	Administratif
		Promouvoir la sensibilisation au rôle et aux réalisations des IRR (Résolution XIII.9 par. 20, 22).	Mener cette activité en révisant le modèle de rapport des IRR pour les rapports 2020.	Continuer de tenir et mettre à jour la page web des IRR	Page du site web de la Convention sur les IRR mise à jour.	SGA/tous les CPr	Administratif
		Appel à propositions pour de nouvelles IRR	[Activités pour 2020/2021]	Ouvrir l'appel à propositions pour de	Nouvelles propositions évaluées et résumé	Propositions compilées pour être	CPr Afrique

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
	lancé avant la COP14 (Résolution XIII.9 par. 13). Brève évaluation du fonctionnement et des réalisations des IRR préparée pour la COP14 (Résolution XIII.9 par. 28).	[Activités pour 2020/2021]	nouvelles IRR devant être approuvées par la 59 ^e Réunion du CP (Résolution XIII.9 , paragraphe 13). Réviser le modèle de rapport IRR pour les rapports 2020 sur la base de la Décision SC57.11.	présenté à la 59 ^e Réunion du CP pour approbation. Le modèle préparé pour la 58 ^e Réunion du CP sera examiné par la 59 ^e Réunion.	présentées à la 59 ^e Réunion du CP. Modèle préparé pour la 58 ^e Réunion du CP	CPr Asie	Administratif
3.4 Le Secrétariat a apporté une contribution efficace pour améliorer les capacités des PC de mettre en œuvre la Convention, la priorité étant accordée aux pays les moins développés et aux possibilités d'apprentissage sud-sud. Objectif 19 du PS , Résolutions XIII.9 , XIII.8 par. 18, XIII.10 par. 23, XIII.14 par. 13 et XIII.15 par. 22.	Renforcement des capacités des PC, la priorité étant accordée aux pays les moins développés et au soutien à la coopération sud-sud.	Élaborer un plan de renforcement des capacités fondé sur l'évaluation des besoins et traitant les domaines prioritaires, conformément aux résolutions de la COP13.	Élaborer et commencer la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités basé sur l'évaluation des besoins et portant sur les domaines prioritaires, comme le demandent les résolutions de la COP13.	Continuer d'accélérer le développement et l'exécution du renforcement des capacités conformément aux besoins des Parties comme l'exigent les résolutions, décisions et défis urgents.	Renforcement des capacités élaboré et appliqué en fonction des besoins et en partenariat avec les organisations pertinentes (Résolution XIII.7 par. 41, 42).	DSP	Administratif
	Capacités des Correspondants nationaux (CN) renforcées par une formation régionale (Résolution XIII.8 par. 18). Capacités des PC renforcées pour qu'elles		Rechercher les moyens de renforcer les capacités au-delà des réunions présentiels.	Sous réserve de la	Accélérer la mise en place d'autres moyens virtuels pour organiser le renforcement des capacités en s'appuyant sur les leçons et investissements importants de 2020 r la diffusion active des		DSP/ERA DSP/ERA

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
	puissent appliquer des politiques en faveur des écosystèmes de carbone bleu (Résolution XIII.14 par. 13).		disponibilité des ressources et en lien avec le GEST.	résultats hautement prioritaires du GEST.			réserve des ressources disponibles

Fonction : 4. SERVICES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	BUT : Le Secrétariat aide les PC à obtenir des orientations scientifiques et techniques du GEST et d'autres organes scientifiques.
---	--

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
4.1 : Le Secrétariat aide le GEST à mener à bien son plan de travail triennal : - faciliter la préparation et la production des résultats prioritaires au titre des tâches hautement prioritaires selon le plan de travail ; - veiller à ce que les produits du GEST soient pertinents, adaptés et communiqués aux publics ciblés. Résolutions XII.5 , XIII.8	Adoption et mise en œuvre du plan de travail du GEST 2019-2021.	Aider le GEST à élaborer son plan de travail 2019-2021 (à sa 22 ^e Réunion) en vue de la 57 ^e Réunion du CP, y compris mandat dans différentes résolutions de la COP13.	Activité réalisée.	Aider le GEST à identifier les priorités proposées pour la prochaine période triennale pour la 59 ^e Réunion du CP et la COP14.	Le GEST fait une proposition relative aux priorités pour la 59 ^e Réunion du CP.	DSP	Administratif/NA
	Production des résultats du GEST selon son plan de travail 2019-2021.	Aider le GEST à mettre en œuvre son plan de travail et à produire des résultats.	Soutenir l'exécution des tâches hautement prioritaires.	Soutenir la finalisation et la production des tâches hautement prioritaires du GEST.	Le GEST aidé à produire des résultats.	DSP	Administratif/NA
	Au besoin, liens établis avec le GIEC pour fournir les informations pertinentes produites par le GEST sur le carbone bleu (Rés. XIII.14 par. 14).		Fournir les informations pertinentes du GEST au GIEC.	Fournir les informations pertinentes du GEST au GIEC, si nécessaire.	Informations produites par le GEST et transmises au GIEC.	DSP	Sous réserve des ressources disponibles
4.2 : Le Secrétariat a contribué à garantir la prise en compte des zones humides et de la Convention dans les processus scientifiques	Les zones humides et la Convention sont prises en compte dans les processus scientifiques pertinents et la collaboration est	Engagement auprès d'autres organismes techniques pertinents (IPBES 7, SBSTTA 23), des présidents des organes consultatifs scientifiques	Collaboration avec le SBSTTA 24. Poursuite de la collaboration avec les processus de l'IPBES.	La collaboration virtuelle se poursuit avec SBSTTA 24 et SBI3. Collaboration virtuelle permanente avec le processus de l'IPBES,	Contributions fournies à d'autres processus sur des questions clés, en s'adaptant aux restrictions liées à la COVID.	DSP	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
pertinents, et la Convention participe à d'autres processus scientifiques (CSAB, IPBES, GIEC, organismes techniques d'autres AME). Résolution XIII.8	encouragée.	des conventions relatives à la biodiversité, et autres AME (CSAB).		selon les capacités du Secrétariat.			
	Propositions soumises à l'IBPES	Faciliter la soumission de propositions au Secrétariat de l'IPBES (Résolution XIII.8 , Annexe 4).	Activité réalisée.	Activité réalisée.		DSP	Administratif
4.3 : Mise en œuvre des orientations techniques de la Convention.	Des orientations ont été publiées et partagées avec les PC et les partenaires.	Orientations techniques élaborées par le GEST, mises à disposition et utilisées par les PC pour améliorer la mise en œuvre et le renforcement des capacités (y compris sur le carbone bleu, Résolution XIII.14).	En cours. Exposé du Secrétariat à la 23 ^e Réunion du GEST sur la manière de parvenir à une plus grande utilisation des résultats du GEST.	Produire et publier des orientations GEST et explorer la diffusion par des moyens virtuels.	Nombre de téléchargements d'exposés, d'orientations et d'outils produits. Présentation réalisée.	DSP/RMR	Administratif

Fonction : 5. REPRÉSENTATION, POLITIQUES, ENGAGEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE	BUT : Le Secrétariat renforce la pertinence et la visibilité des zones humides et de la Convention, pour garantir que ces dernières figurent dans les processus politiques pertinents et soient connues des publics clés.
---	---

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
5.1 Les Parties sont soutenues dans leur engagement auprès des processus mondiaux, régionaux et nationaux, afin de garantir que la pertinence des zones humides et de la Convention soit inscrite dans le cadre mondial [Programme à l'horizon 2030 (ODD), Forum politique de haut niveau (FPHN), Contributions déterminées au niveau national (CDNN)]. Résolution XIII.7	Pertinence des zones humides et de la Convention inscrite dans les stratégies nationales des PC liées aux ODD (CDNN).	Aider les PC à intégrer la pertinence des zones humides et de la Convention dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment par des outils, des orientations, le renforcement des capacités et des possibilités de financement (Résolution XIII.7 par. 41).	En cours. Sensibiliser et renforcer les capacités des PC en matière d'intégration des zones humides dans les CDNN et développer des partenariats avec les organisations concernées pour soutenir les PC.	Développer d'autres partenariats internationaux pour aider les PC à intégrer les zones humides dans les politiques nationales pour le climat.	Soutien fourni aux PC sur demande. Capacité accrue des PC à intégrer les zones humides dans les CDNN.	Tous les CPr/DSP	Administratif/NA
5.2 La coopération effective avec les organisations intergouvernementales, internationales et régionales et les traités	Plan sur les synergies approuvé par la 58 ^e Réunion du CP.	Préparer un plan préliminaire pour renforcer la synergie avec d'autres AME pour la 58 ^e Réunion du CP et les contributions au	Préparer et mettre en œuvre un plan pour la 58 ^e Réunion du CP.	Le plan pour la 58 ^e Réunion du CP devrait être abordé par la 59 ^e Réunion du CP. Suivi selon les décisions de	Plan préliminaire de la 58 ^e Réunion du CP, adressé à la 59 ^e Réunion du CP et suivi.	Tous les CPr /DSP	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
<p>multilatéraux sur l'environnement est encouragée et améliorée.</p> <p>Résolutions XI.6, XIII.7, XIII.20 et XIII.24</p>	<p>Coopération effective avec les AME et OIG pertinentes.</p>	<p>cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020. Résolution XIII.7 par. 23.</p> <p>Le Secrétariat renforce sa collaboration avec les AME et les OIG pertinents, tels qu'énumérés dans la Résolution XIII.7 par. 35 : le PNUE, le PNUD, la FAO, la Banque mondiale, l'OMS l'OMM, l'UNESCO, la CEE-ONU et autres commissions économiques régionales des Nations Unies, le FEM, des AME tels que la CCNUCC, la Convention sur la lutte contre la désertification, la CDB, la CMS et autres.</p>	<p>Poursuivre l'activité avec une attention accrue grâce à des synergies/plans politiques.</p>	<p>la 59^e Réunion du CP.</p> <p>En cours, avec les restrictions imposées par la COVID.</p>	<p>Le Secrétariat a renforcé la collaboration avec les AME et OIG pertinents et envisagé la possibilité de coopérer avec les organismes énumérés dans la Résolution XIII.13 par. 30/31, l'ONU-Eau, l'AEWA, le Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes, le Centre régional de l'ASEAN pour la conservation de la biodiversité, ainsi que l'UE, l'Union africaine, le Conseil de l'Arctique (Résolution XIII.23 par. 30), etc., dans des domaines d'intérêt commun. En outre, engagement avec la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes.</p>	<p>Tous les CPr/DSP</p>	<p>Administratif</p>

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
			Renouveler le mémorandum d'accord avec le PNUE.	Renouveler le mémorandum d'accord avec le PNUE.	Mémorandum d'accord renouvelé.		
		Continuer à collaborer avec les secrétariats d'autres conventions relatives à la biodiversité par le biais du Groupe de liaison sur la biodiversité, et faire régulièrement rapport au CP (Résolution XIII.7 par. 5).	Poursuivre l'activité, en tant que priorité dans le contexte du cadre de la biodiversité pour l'après-2020, en faisant participer les PC.	S'appuyer sur la collaboration renforcée en tant que priorité dans le contexte du cadre de la biodiversité pour l'après-2020 en faisant participer les PC.	Mise en œuvre des activités convenues pour 2021 et rapport aux 58 ^e et 59 ^e Réunions du CP.	SG, CPr Amériques	Administratif
		Étudier la possibilité, avec les autres AME, les gouvernements et le secteur privé, de créer un forum côtier pluriacteurs mondial (Résolution XIII.20 par 36).	Poursuivre, sous réserve des ressources disponibles.	Sous réserve des ressources disponibles.	Options à retenir pour l'établissement d'un forum côtier pluriacteurs mondial, sous réserve des ressources disponibles.	Tous les CPr	Sous réserve des ressources disponibles
	Les questions relatives aux zones humides sont intégrées dans les efforts internationaux /régionaux pertinents afin de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les ODD (Forum	Le Secrétariat encourage et aide les PC à inscrire les questions relatives aux zones humides dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.	Activité en cours. Sensibiliser aux liens entre les zones humides et les ODD.	En cours avec les restrictions imposées par la COVID.	Élaboration et mise en œuvre d'orientations et de webinaires. Représenter la Convention dans les réunions internationales et agir en qualité de porte-parole pour les priorités	SG/tous les CPr/DSP	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
	politique de haut niveau sur le développement, les ODD 14 et 15 (Résolution XIII.7 par. 41).				de la Convention, notamment : le processus post-2020 (CdP de la CDB, COP26 de la CNUCC, FPHN, Congrès de l'UICN, Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes).		
		Continuer à collaborer avec le Groupe d'experts interagences sur les Objectifs de développement durable (GEIA-ODD), et d'autres organismes pertinents des Nations Unies, sur les indicateurs relatifs à l'eau et, en particulier, l'indicateur 6.6.1 des ODD relatif à l'étendue des zones humides.	Activité en cours.	Activité en cours.	Rapport au GEIA-ODD sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'indicateur 6.6.1 des ODD sur l'étendue des zones humides.	CPr Amériques /SG	Administratif
	Mise en œuvre des activités prioritaires du mémorandum d'accord (MoU) entre le Secrétariat Ramsar et la Convention interaméricaine pour la protection et la	Collaborer avec les Secrétariats de la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines et de la	Renouveler le MoU.	Terminée virtuellement.	MoU renouvelé.	CPr Amériques	Administratif
	protection et la		Activité en cours. Publication à élaborer par la CMS et Ramsar.	L'activité n'a pas progressé en raison de capacités limitées.		Tous les CPr /DSP	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
	conservation des tortues marines (Résolution XIII.24 par. 15).	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage pour améliorer la conservation des tortues marines dans les Sites Ramsar (Amériques, océan Indien et Asie du Sud-Est, et côte Atlantique de l'Afrique) (Résolution XIII.24 , par. 24.					
	Approbation, par la 58 ^e Réunion du CP, des éléments d'avis pour le FEM concernant le financement à l'appui des objectifs et des priorités de la Convention, en vue de la huitième période de reconstitution de la caisse du FEM, et communication au FEM des priorités des PC (Résolution XIII.7 par. 46).	N/A	Organiser en intersessions une consultation et une prise de décisions avec le CP avant mai 2020.	Activité terminée.	Approbation des éléments d'avis et soumission à la CDB. (SC58.25)	SG, CPr Amériques	Administratif
	Renforcer la collaboration avec le Secrétariat du FEM.	Renforcer la collaboration avec le Secrétariat du FEM concernant le	Identifier les possibilités et la faisabilité d'un engagement renforcé avec le FEM et d'autres	Poursuivre l'approche d'un engagement renforcé avec les organismes de financement multilatéraux	Collaboration dans des domaines d'intérêt commun conformément au Plan	SGA, tous les CPr	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe / Appui	Budget
		financement à l'appui des objectifs et des priorités des Parties (Résolution XIII.7 par. 46).	organismes de financement multilatéraux.	et aider les PC à accéder à ce financement.	stratégique et aux priorités des Parties, et engagement auprès du Conseil du FEM. Collaboration avec d'autres organismes de financement multilatéraux.		
	Faire rapport régulièrement au CP sur les progrès d'application de la Résolution XIII.7 et de la Résolution XI.6 (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et autres institutions). (p. ex., processus de synergie dans le cadre de la CDB et du PNUE, renforcer la collaboration avec les organismes des Nations Unies, MoU PNUE).	Rapport à la 57 ^e Réunion du CP sur les progrès d'application de la Résolution XIII.7 et de la Résolution XI.6 (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et autres institutions).	Rapport à la 58 ^e Réunion du CP sur les progrès d'application de la Résolution XIII.7 et de la Résolution XI.6 (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et autres institutions).	Mise à jour du rapport de la 58 ^e Réunion pour la 59 ^e Réunion du CP sur les progrès d'application de la Résolution XIII.7 et de la Résolution XI.6 (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l'environnement et autres institutions).	Approbation du rapport sur les progrès par la 59 ^e Réunion du CP.	Tous les CPr, DSP	Administratif

Fonction : 6. MOBILISATION DES RESSOURCES	BUT : Le Secrétariat utilise une approche à l'échelle du Secrétariat pour mobiliser les ressources pour : 1. Générer un financement non administratif pour les activités qui se trouvent dans le budget non administratif actuel du Secrétariat ; et 2. Faciliter la mobilisation des ressources pour les PC aux niveaux national et régional.
--	--

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe /Appui	Budget
6.1 Fonds réunis pour appuyer les activités prioritaires non administratives telles que définies par la Résolution XIII.2 Annexe 3. Résolutions X.12 , XIII.2 et Décision SC52-23 .	Pourcentage de fonds réunis par rapport aux besoins de financement prévus de 3,2 millions de CHF pour les activités prioritaires non administratives.	Présenter le plan de travail révisé pour les appels de fonds à la 57 ^e Réunion du CP, reflétant les nouvelles priorités non administratives de la Résolution XIII.2 et de la Décision SC54-6.	Mise en œuvre en cours.	Mise en œuvre en cours spécifiquement axée sur le financement des voyages de délégués pour la COP14.	Fonds rassemblés, volume de la diffusion (donateurs contactés, propositions présentées).	SGA/RMR	Administratif
	Approche intégrée à l'égard des acteurs du secteur privé en tant que bailleurs de fonds potentiels, conformément à la Résolution X.12 .	Terminer la base de données sur les sources de financement possibles.	Activité réalisée. Augmenter le nombre de bailleurs de fonds potentiels répertoriés dans la base de données.	Continuer d'enrichir la base de données et d'accroître le nombre d'utilisateurs.	Nombre d'utilisateurs de la base de données.	SGA	Administratif
	La Décision SC52-23 appliquée (préparer et adopter le premier plan de mobilisation des ressources pour la Convention).	Terminer les propositions pour les MCR, l'égalité entre les sexes, les IRR, la Journée mondiale des zones humides (JMZ) et les inventaires.	Soumission de propositions pour les MCR, les IRR, la JMZ, les voyages des délégués parrainés et les inventaires.	Soumission de propositions pour les MCR, les IRR, la JMZ, les voyages des délégués parrainés (COP14) et les inventaires.	Nombre de propositions soumises et/ou financées.	RMR	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe /Appui	Budget
		Contacteur les bailleurs de fonds potentiels.	<p>Activité en cours.</p> <p>Concevoir une page web qui donne un aperçu des priorités en matière de financement non administratif.</p>	<p>En cours.</p> <p>Activité terminée.</p>	<p>Nombre de bailleurs de fonds potentiels/trimestre (l'objectif du plan de travail de la 57^e Réunion du CP est de 10/trimestre).</p> <p>Page web publiée.</p>	RMR	Administratif
6.2 Soutenir les PC dans leurs efforts d'appels de fonds aux niveaux national et régional.	Montant des fonds récoltés indiqués par les PC.	Base de données terminée sur les sources de financement potentielles.	Activité terminée, avec des améliorations en cours.	Continuer d'enrichir la base de données et d'augmenter le nombre d'utilisateurs.	Mesures de l'utilisation de la base de données.	RMR	Administratif
		Élaboration et mise à disposition de modèles et d'outils de collecte de fonds.	Orientations sur les petites subventions élaborées et mises à la disposition des Parties. Élaborer des outils supplémentaires.	Activité terminée.	Mesure du nombre de visiteurs et de téléchargements des modèles et des outils	RMR	Administratif
		Renforcement des capacités des PC en ce qui concerne les appels de fonds.	Dispenser une formation sur la mobilisation des ressources adressée aux PC afin d'inclure des orientations sur les bases de données et les petites subventions.	Poursuivre l'appui aux Parties pour accroître les capacités en matière d'appels de fonds.	<p>Nombre de visites et de téléchargements des orientations sur les petites subventions.</p> <p>Nombre de formations et de participants.</p>	RMR/ERA	Administratif

Fonction : 7. INFORMATION et ENGAGEMENT STRATÉGIQUE	BUT : Le Secrétariat agit comme catalyseur afin d'améliorer la visibilité pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et les travaux du Secrétariat et des PC.
--	--

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe /Appui	Budget
7.1 Grâce aux partenariats/à l'engagement stratégique, et aux plateformes telles que la JMZ, visibilité accrue par une optimisation des efforts de chacun pour l'utilisation rationnelle des zones humides. Résolutions X.12 et XIII.1	La JMZ mise en œuvre.	Planifier et mettre en œuvre la Journée mondiale des zones humides 2020.	Planifier et mettre en œuvre la Journée mondiale des zones humides 2021.	Planification et mise en œuvre de la Journée mondiale des zones humides 2022.	Comparaison du nombre d'activités et de téléchargements, et de la mobilisation sur les réseaux sociaux entre 2019 et 2020.	RMR	Administratif
			Soutenir les PC sur la soumission à l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution sur la JMZ.	Continuer d'appuyer le GT sur la soumission à l'Assemblée générale des Nations Unies de la Résolution sur la Journée mondiale des zones humides.	Soutien fourni aux PC sur demande.	SG	
	Les activités des OIP sont mises en œuvre conformément au Mémoire de coopération et de la Résolution VII.3 .	Commencer à mettre en œuvre les cinq activités conjointes définies dans le Mémoire de coopération avec les OIP pour la période 2018-2024.	Identifier et mettre en œuvre des possibilités d'activités bilatérales/conjointes conformes au Mémoire de coopération.	Développer les initiatives identifiées et identifier d'autres possibilités bilatérales/conjointes.	Mise en œuvre d'activités bilatérales/conjointes avec les OIP.	SGA	Administratif
			Rechercher des possibilités, pour les OIP,	Rechercher des possibilités, pour les OIP,	Amélioration du partage des	SGA	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe /Appui	Budget
			de partager avec les PC leurs contributions mondiales à la Convention.	de partager avec les PC leurs contributions mondiales à la Convention.	contributions mondiales des OIP avec les PC.		
		Œuvrer en partenariat avec des organisations lorsque les objectifs de partenariat respectent les critères énoncés dans la Décision SC54-16 .	En cours.	En cours.	Tous les accords de partenariat sont conformes aux orientations de la Décision SC54-16 .	SGA/ERA	Administratif
	Participation du secteur privé (Résolution X.12)	Renouveler le partenariat avec Danone pour 2020 et au-delà.	Continuer à mettre en œuvre le plan de travail pour la mobilisation des ressources (voir 6.1 ci-dessus). Discussions concernant la poursuite du partenariat avec Danone.	En cours. Officialisation de l'accord-cadre de partenariat, y compris le financement pour la JMZ et les prix Ramsar pour la conservation des zones humides.	Partenariat avec Danone renouvelé.	RMR	Non Administratif
7.2 Grâce à une information ciblée, renforcement de la visibilité de la Convention aux	Utilisation accrue du matériel et de l'information sur la Convention, son Plan stratégique et ses	Publier et afficher régulièrement des contenus pertinents sur le site web de la Convention et sur les	Activité en cours.		Nombre de reportages et d'articles publiés sur le site web. Nombre de visiteurs du site web et analyse	Comms	Administratif

Résultat triennal	Indicateurs du Plan triennal 2021	Activités du Plan annuel pour 2019	Activités du Plan annuel pour 2020	Activités du Plan annuel pour 2021	Indicateurs du Plan annuel pour 2021	Chef d'équipe /Appui	Budget
niveaux national, infranational, régional et international.	priorités aux niveaux national, infranational, régional et international.	plateformes des réseaux sociaux. Veiller à la mise à jour du contenu du site web.			détaillée des pages consultées et des téléchargements. Nombre d'abonnés sur Twitter.		
		Planification initiale pour le 50 ^e anniversaire (SC57-18 et SC57-47 Annexe 9.2).	Le Secrétariat fournit des orientations sur l'évolution de la campagne. Soutenir le Sous-groupe sur la COP14 afin de présenter une proposition à la 58 ^e Réunion du CP et assurer le suivi de la décision du CP.	Mise en œuvre de la campagne et appui fourni aux PC et autres acteurs.	Campagne du 50 ^e anniversaire préparée et mise en œuvre, mesures d'évaluation de la diffusion sur Internet et de la reprise par d'autres acteurs	Comms	Administratif
		Créer des occasions de prise de parole et de présentation de haut niveau pour la SG et le personnel du Secrétariat auprès de publics ciblés.	Activité en cours.	En cours, avec l'objectif d'établir un ordre de priorité entre une gamme considérablement plus grande de processus et d'opportunités désormais virtuels et de rechercher des gains d'efficacité dans la préparation.	Engagement effectif dans les processus de politique stratégique identifiés.	SG/ERA	Administratif